

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/DS352/3
6 décembre 2006

(06-5843)

Original: anglais

INDE – MESURES AFFECTANT L'IMPORTATION ET LA VENTE DE VINS ET SPIRITUEUX EN PROVENANCE DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

Demande de participation aux consultations

Communication de l'Australie

La communication ci-après, datée du 4 décembre 2006, adressée par la délégation de l'Australie à la délégation de l'Inde, à la délégation des Communautés européennes et au Président de l'Organe de règlement des différends, est distribuée conformément à l'article 4:11 du Mémorandum d'accord sur le règlement des différends.

Conformément au paragraphe 11 de l'article 4 du *Mémorandum d'accord sur les règles et procédures régissant le règlement des différends*, l'Australie notifie au gouvernement de l'Inde que, en raison de son intérêt commercial substantiel, elle désire être admise à participer aux consultations qui ont été demandées par les Communautés européennes dans la communication intitulée *Inde – Mesures affectant l'importation et la vente de vins et spiritueux en provenance des Communautés européennes* et distribuée aux Membres de l'OMC le 23 novembre 2006 (WT/DS352/1).

L'Australie a des intérêts commerciaux substantiels dans cette affaire. Le volume des exportations de vins de l'Australie vers l'Inde a notablement augmenté ces dernières années. En volume, les exportations australiennes de vins sont passées d'environ 62 000 litres en 2000 à environ 255 000 litres en 2005; et en valeur elles ont augmenté de manière notable, passant d'environ 205 000 dollars australiens en 2000 à environ 1 796 000 dollars australiens en 2005. La part du marché australien que représentent les importations indiennes de vins s'accroît également; elle est passée de 1,6 pour cent en 2000 à 11,9 pour cent en 2005. L'industrie vinicole australienne est très axée sur l'exportation, avec 60,1 pour cent de la production de vins (en volume) exportée en 2005 et environ 50 pour cent des caves vinicoles participant au commerce d'exportation.

L'Australie attend votre réponse.
